REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU CHER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

1re Circonscription de Bourges

Électrices, Électeurs,

Les Elections Législatives du 23 novembre 1958 se dérouleront dans un climat de graves préoccupations dans le pays. En Algérie, la guerre s'éternise. Les signes de récession économique s'accentuent. Réduction d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs. A Nord-Aviation, chez Chédin à Bourges, chez Billant, à l'usine Labbé à Saint-Florent, les salaires reçus sont en sérieuse diminution. La chemiserie Rousseau à Bourges est fermée et le marasme atteint les petits commerçants et les paysans travailleurs.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre d'Algérie peut finir, c'est ce que nous préconisons depuis plus de quatre ans.

Il faut juger les partis et les hommes sur leurs actes

Les Communistes, pour leur part, iront devant leurs électeurs la tête haute. Ils sont demeurés fidèles à leurs promesses et demandent à être jugés sur leurs actes.

Dans la néfaste politique passée, le Parti Communiste, qui a été systématiquement tenu à l'écart des gouvernements et des majorités gouvernementales, est le seul qui ne porte aucune responsabilité.

Le vieux scrutin d'arrondissement que les hommes de progrès n'ont jamais cessé, avec Jean JAURES, de dénoncer comme le scrutin le plus malhonnête et le plus réactionnaire a été exhumé par DE GAULLE.

Ce système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne, de priver la classe ouvrière de sa représentation légitime. En outre, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée.

Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre les revendications de la population laborieuse.

Mais, pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispenable de tous les Républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblee Nationale, s'appuyant sur les masse populaires.

La fausse dispute des responsables du passé

Qui peut prendre au sérieux la fausse dispute à laquelle se livrent les responsables du passé. Ce n'est pas Guy MOLLET et les dirigeants actuels du Parti Socialiste qui peuvent constituer une opposition valable, face à l'offensive réactionnaire et fasciste.

Ils ne peuvent constituer cette opposition pour la simple raison qu'ils sont les alliés de cette même réaction qu'ils feignent de combattre pour mieux tromper les travailleurs et les Républicains. Non seulement, Guy Mollet siège aux côtés de Soustelle et de Pinay dans le gouvernement, mais nous l'avons vu, lorsqu'il était chef du Gouvernement, s'appuyant déjà sur les partis de droite et faisant pratiquement leur politique. Après le 13 mai, il devait capituler devant le coup de force des Ultras d'Alger.

Il faut en finir avec l'anticommunisme !

La division des forces ouvrières et démocratiques, l'anticommunisme systématique, cette arme empoisonnée de la bourgeoisie que professe Guy MOLLET, l'a conduit à abandonner toute lutte contre la réaction pour s'allier avec elle.

Pour une solide opposition communiste

La seule opposition ouvrière et républicaine qui comptera vraiment dans l'Assemblée comme dans le pays, c'est l'opposition communiste :

Pour défendre les conquêtes sociales arrachées dans le passé grâce à l'appui et à l'action des communistes ; pour préserver les libertés menacées, pour faire prévaloir la négociation en Algérie et pour défendre une politique extérieure d'indépendance française et de paix.

Certes, le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la solution définitive de ces problèmes, c'est le socialisme.

Cependant, il est possible dès maintenant de réaliser une politique nouvelle correspondant aux exigences des travailleurs et de la nation. C'est à quoi répond le programme général de justice sociale et de salut national qu'il soumet aux électrices et aux électeurs.

Sur le plan de la circonscription de Bourges nous œuvrerons pour :

— L'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales.

— Le retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires et la création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat.

— La construction immédiate d'un millier de logements, avec des loyers accessibles aux travailleurs.

— Les adaptations qui sauvegarderaient l'industrie aéronautique et permettraient d'accroître la charge de travail de Nord-Aviation.

— L'industrialisation des chefs-lieux de canton.

— La parité des salaires et le rattachement des ouvriers agricoles et bûcherons au régime général de la Sécurité Sociale.

— L'aide financière favorisant le développement des foyers ruraux et des maisons de jeunes, des stades et des piscines.

— La mise en route des travaux prévus par les Ponts et Chaussées et les Comités de défense, afin d'éviter les inondations à Bourges et dans le cours du Cher.

— La création dans chaque canton d'une classe de perfectionnement destinée aux enfants inadaptés.

— Pour donner à l'école laïque les moyens d'assurer un enseignement post-scolaire agricole conforme aux besoins de la population (exemple à Saint-Martin-d'Auxigny où les jeunes ont besoin d'avoir une formation spécialisée).

— Faire du Collège technique de garçons de Bourges une Ecole Nationale.

— Reconstruction d'urgence du Lycée de garçons et d'un internat pour les élèves du Centre d'apprentissage du Bâtiment de Bourges.

— L'agrandissement rapide des Ecoles Normales de Filles et de Garçons afin de les mettre en mesure d'héberger et de former toutes les institutrices et instituteurs nécessaires au bon fonctionnement de l'enseignement primaire.

— La création de classes supérieures allant au delà du baccalauréat.

— La construction rapide de deux internats, garçons et filles, à Henrichemont.

Notre Parti Communiste appelle les travailleurs et les Républicains de la circonscription de Bourges à se rassembler sur son programme.

***

La réaction, qui a mis en lice plusieurs candidats, est particulièrement représentée par BOISDE, ancien ministre du « Système » et du syndicat des faillis, responsable de la politique du passé qui a conduit la France à la crise économique actuelle et qui pense, par le bluff et le mensonge, échapper à la condamnation du corps électoral.

Vous bloquerez dès le premier tour vos suffrages sur le nom de **Marcel CHERRIER**, candidat du Parti Communiste Français, qui personnifie le respect des engagements pris envers la population laborieuse.

Face à la réaction, ne dispersez pas vos voix, votez utile !

En chaque occasion, **Marcel CHERRIER** est venu rendre compte de ses actes de député devant les Anciens Combattants dans les réunions de l'U.F.A.C., des Anciens Prisonniers de guerre, des vieux travailleurs et économiquement faibles. Devant les retraités des E.M. et fonctionnaires, retraités, etc. Dans chaque circonstance,, il s'est fait le défenseur de l'artisanat, du petit commerce, de la petite entreprise menacés par les monopoles.

Il était présent aux côtés des paysans travailleurs lors de leur grande manifestation de Bourges qui a abouti, avec l'appui sans réserve du Groupe communiste, à la convocation du Parlement et la garantie de l'indexation des prix agricoles à la production.

La classe ouvrière a toujours trouvé en lui un ardent défenseur

LES TRAVAILLEURS ET LES REPUBLICAINS VOTERONT POUR L'UN DES LEURS.

ILS VOTERONT EN MASSE ET SANS ABSTENTION POUR



MARCEL CHERRIER

Député sortant

Conseiller Municipal de Bourges

Délégué cantonal de l'Ecole Publique

Médaillé de la Résistance

Président du Comité départemental de Libération

REMPLAÇANT EVENTUEL :

MAURICE RENAUDAT

Membre du Secrétariat de la Fédération Communiste

ATTENTION : Toute rature ou panachage sur le bulletin de vote entraîne sa nullité !

S.P.E.C. Châteauroux.

VU LE CANDIDAT.